

Fiche 3.2b

Structure et caractéristiques d'un itinéraire PR

Éléments composant un descriptif d'itinéraire PR sur 2 pages

Page paire = carte et article thématique

Tracé de l'itinéraire

Tracé des variantes

Typologie

Titre de l'article thématique

Photo

FAUNE ET FLORE
UN HABITAT PRIVILEGIÉ

Les flancs sud-ouest du mont Rachais, dominant Grenoble et La Tronche, constituent un monde fragile. Jusqu'au début du XX^e siècle, vignes et prés de fauche s'étagaient sur ces pentes ensoleillées. Laisse à l'abandon et colonisé rapidement par les buissons, l'espace aujourd'hui constitue d'une mosaïque d'habitats. La succession de pelouses sèches, de pelouses ouvertes et de milieux boisés offre des habitats privilégiés et insectes. L'été, le ciel est peuplé de nombreux espèces d'oiseaux et d'insectes. Plus d'une dizaine d'espèces vivent à plus d'espèces d'espèces à ces hautes terres. Parmi elles, on trouve le perruque sanguin, le ou le frêne d'été.

CHRONIQUE ASSOCIATION FFRANDONNEE

Labellisation

Chapô

Page impaire = caractéristiques et descriptif

18

Les crêtes du mont Rachais

Depuis le col de Venos, cet itinéraire pittoresque parcourt l'extrémité sud du massif du Chartreux, parfois en balcon, parfois en crête, et plonge sur Grenoble.

1 Depuis le parking et le poteau « Col de Venos », suivre le GR® 0 qui emprunte la D 512 sur une certaine de mètres en direction de Grenoble, jusqu'au poteau « La drapelle ».

2 Prendre à droite le chemin des Belforties jusqu'au poteau « La Bergerie ».

> Possibilité d'atteindre directement le point **3** en contournant tout droit sur la piste sur 900 m.

3 Quitter le GR® 0 et prendre à droite le sentier en direction du mont Paschais qui mène vers des prairies > à l'abords des prairies, point de vue à droite sur la chaîne de Belforties et le Saint-Eymard.

4 Au poteau « Les granges », quitter la piste et emprunter à gauche un sentier qui traverse les pâturages et rejoint la ligne de crête en passant par le poteau « Sous le Mont » (875 m). Poursuivre jusqu'au Paschais (1 046 m).

5 Descendre par un sentier (A) parfois occupé et qui peut être glissant par temps de pluie) et retrouver le GR® 0 à Rocheblaise (900 m).

6 Poursuivre la descente vers la droite par un sentier en balcon (B) (beaux points de vue). Des aménagements ponctuels (escaliers, main courante) facilitent la progression.

> En prenant à droite, en descendant par le mont Bellejument de se rendre au mémorial des tropes de montagne et de voir les vestiges de deux Mithraïques (C) qui ont servi astrolabe à descendre le versant marquant la fabrication du ciment.

7 Au poteau « La Chausée » (850 m), prendre la piste gauche qui conduit au Glacis. Rejoindre le fort de la Bastille en prenant la route à droite (GR® 0).

8 De là, rejoindre le centre-ville de Grenoble par Mithraïques ou, pour les plus courageux, par les pistes qui conduisent soit au parc Guy-Pape soit vers le quartier Saint-Laurent.

SITUATION
Col de Venos (200m), à 7 km au nord de Grenoble par la D 512

PARKING
Col de Venos
Coordonnées GPS: 45.23425, 5.75885

TRANSPORT
Bus n° 62 - arrêt: Col de Venos

DÉNIVELLÉE
altitude min et max, cote de cumulée à la montée

BALISAGE
B

DIFFICULTÉ
1 sur 5 parties occupées et glissantes par temps de pluie entre 5 et 6

À DÉCOUVRIR...

En chemin :
- points de vue
- Fort de la Bastille, passages d'interurbains sur les Mithraïques
- mur de St-Augustin
- mur de St-Augustin
- mur de St-Augustin

Sur la région :
- Saint-Martin-le-Vieux
- La Chapelle
- Grenoble : centre de culture scientifique technique et industrielle, musée de Grenoble, musée Cauphelin

• 67

Nom de l'itinéraire
Référence

Cotation

Durée et distance

Marche nordique

Situation

Parking

Transport

Dénivelée

Balises

Difficultés

À découvrir en chemin

À découvrir dans la région

Variante et accès

POV

POI

POS

Dessin naturaliste

COMMENT FOURNIR LES ÉLÉMENTS ?

- Dans Publiweb, dans le cas d'une nouveauté, saisir uniquement le tracé et les points-repères pour créer la structure du PGD.
- Dans un fichier Word unique [[> modèle de descriptif PR](#)], préparer et fournir tout le contenu du PGD (caractéristiques et descriptifs / « pas-à-pas ») pour une relecture préalable.
- Après intervention du relecteur technique et feu vert du chargé d'édition, il faudra saisir l'ensemble dans Publiweb.

[> détails de la mise en forme de chaque élément au fil de la fiche]

Référence de l'itinéraire

Il s'agit du numéro d'ordre de l'itinéraire dans le topo-guide, selon une numérotation continue présentée dans le sommaire de l'ouvrage.

Cette numérotation est propre à l'ouvrage et non le rappel d'une référence de terrain.

Nom de l'itinéraire

- **30 signes maximum** (espaces comprises) [**> mémo calibrage**].
- Éviter le terme « circuit » pour privilégier une indication d'ordre géographique ou thématique. Si un terme d'introduction est nécessaire, préférer « balade », « boucle », « sentier » ou « chemin ».
- Mettre un article défini lorsque le nom est composé uniquement d'une indication d'ordre géographique ou thématique, mais pas devant le terme d'introduction.

Exemples : Le lac des 9 couleurs, Le cap Gris-Nez, Autour de Conques, Le ravin des Arcs, Le sommet du Caroux, Le belvédère de Rancoumas, Sentier des crêtes, Balade des petits ponts, etc.

Si l'itinéraire PR est labellisé [> fiche 1.3**], le nom doit être celui présenté pour la labellisation.**

Chapeau ou « chapô »

- **200 signes maximum**, espaces comprises [**> mémo calibrage**].
- Donner envie d'emprunter l'itinéraire en résumant les principaux centres d'intérêt.

Exemple de nom et de chapô



Caractéristiques

- Les caractéristiques doivent être présentées de manière très concise.
- Elles se déclinent en deux rubriques :
 - les caractéristiques techniques de l'itinéraire ;
 - les centres d'intérêt en chemin et dans la région (« À Découvrir »).

Dans le fichier Word créé pour la validation préalable, présenter les caractéristiques dans l'ordre d'utilisation finale.

Dans Publiweb, toutes les informations sont à renseigner dans la fenêtre « Caractéristiques ».

Niveaux/cotation

Chaque itinéraire se voit attribuer un **niveau**.

Présentation de l'ancien système à quatre niveaux

QUATRE NIVEAUX DE DIFFICULTÉ À CONNAÎTRE

Les randonnées sont classées par niveaux de difficulté. Elles sont différenciées par des couleurs dans la fiche de chaque circuit.

TRÈS FACILE > Moins de 2 heures de marche

Idéale à faire en famille, sur des chemins bien tracés.

FACILE > Moins de 3 heures de marche

Peut être faite en famille, sur des chemins avec quelques passages moins faciles.

MOYEN > Moins de 4 heures de marche

Pour les randonneurs habitués à la marche, avec quelquefois des endroits assez sportifs et/ou des dénivelées.

DIFFICILE > Plus de 4 heures de marche

Pour des randonneurs expérimentés et sportifs, l'itinéraire est long et/ou difficile (dénivelées, passages délicats).

Présentation de la cotation par indices d'effort, de technicité et de risque

<p>EFFORT</p>	<p><i>5 niveaux d'effort physique déterminés sur la base du calcul de l'indice IBP</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> • 1 - Facile : sans difficulté physique particulière. Ce niveau correspond aux balades et aux promenades. • 2 - Assez facile : peu de difficulté physique. Ce niveau correspond aux promenades et à de petites randonnées. • 3 - Peu difficile : un certain engagement physique qui reste toutefois mesuré. Ce niveau correspond à des randonnées pédestres modérées. • 4 - Assez difficile : des difficultés nécessitant un engagement physique certain. Ce niveau correspond à des randonnées pédestres plus soutenues. • 5 - Difficile : des difficultés nécessitant un engagement physique important. Ce niveau correspond à des randonnées pédestres très soutenues. 		
<p>TECHNICITÉ</p>	<p><i>C'est la présence ou non d'obstacles plus ou moins importants.</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> • 1 - Facile : parcours ne présentant quasiment aucun obstacle particulier, ni de difficulté de progression (ex : parcours urbain). La pose du pied s'effectue à plat, en tout endroit du support. • 2 - Assez facile : des obstacles d'une taille inférieure ou égale à la hauteur de la cheville. La pose du pied s'effectue en recherchant des zones « à plat » ou « confortables » et assez facilement repérables. • 3 - Peu difficile : au moins un obstacle d'une taille inférieure ou égale à la hauteur du genou. La pose du pied s'adapte à l'irrégularité du support, les appuis se font sur les zones de meilleure adhérence. • 4 - Assez difficile : au moins un obstacle d'une taille inférieure ou égale à la hauteur de la hanche. La pose du pied (pointe ou talon) s'adapte à l'irrégularité du support. • 5 - Difficile : au moins un obstacle d'une taille supérieure à la hauteur de la hanche. Les franchissements nécessitent l'utilisation des mains. Les passages peuvent être ou sont sécurisés par des équipements. Les bâtons peuvent gêner à la progression. 		
<p>RISQUE</p>	<p><i>C'est le risque d'accidents corporels consécutifs à une chute ou une glissade donc lié à la configuration topographique des lieux.</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> • 1 - Faible : l'exposition au danger est « mineure » (exemples : chemin blanc en forêt, voie verte, itinéraires urbains avec aménagements piétonniers, itinéraires ruraux sans accidents de terrain marqués...). 		
<ul style="list-style-type: none"> • 2 - Assez faible : l'exposition au danger reste limitée. Les blessures sont possibles (exemples : chemin au relief un peu marqué avec présence possible de talus, luxation et entorses possibles en cas de chute...). 		
<ul style="list-style-type: none"> • 3 - Peu élevé : l'exposition au danger est avérée (exemple : itinéraire vallonné exposant le randonneur sur certains passages à de graves blessures (fractures...)). 		
<ul style="list-style-type: none"> • 4 - Assez élevé : l'exposition au danger peut être qualifiée de forte. Les possibilités de blessures graves sont réelles et multiples. Le danger de mort est possible (exemples : itinéraire de randonnée de montagne présentant des passages délicats à fort dévers, pentes raides exposées multiples, présence de barres rocheuses...). 		
<ul style="list-style-type: none"> • 5 - Élevé : risque élevé d'accidents (consécutifs à une chute ou glissade). L'exposition au danger peut être qualifiée de « maximale ». Le danger de mort est certain en cas de chute (exemple : itinéraire de type alpin avec engagement physique total, falaises, barres rocheuses multiples, itinéraires pouvant être équipés de prises et de mains courantes). 		

Le niveau d'effort détermine le niveau général donc la couleur de l'itinéraire.

Le guide de cotation permettant de définir les niveaux est à disposition dans la base documentaire : [\[> 02 Animer-Encadrer-Organiser > cotation de la randonnée pédestre\]](#)

Ce nouveau système de cotation par indices est en cours de déploiement et de redéfinition.



Labellisation

Préciser si le PR est labellisé ou non. Si le PR est labellisé, un logo sera apposé à gauche du nom.

Exemple de logo apposé près du nom du PR labellisé



Durée

La **vitesse** choisie comme référence varie **selon le niveau de difficulté** de l'itinéraire :

- pour les **itinéraires plus faciles**, destinés à des personnes non habituées à la pratique de la marche, la durée est calculée sur la base de **3 km à l'heure** ;
| La durée des circuits de 10 km qui ne présentent pas de difficultés est fixée à 3 h (au lieu des 3 h 20 obtenues par calcul).
- pour les **itinéraires plus difficiles**, destinés à des randonneurs, la durée est calculée sur la base de **4 km à l'heure**.
| **Majorer la durée pour tenir compte de la dénivelée.**

Distance

Le **kilométrage** est calculé dans Websig. Vérifier que la distance correspond bien au parcours complet (prise en compte notamment des allers-retours) et la restituer avec une **précision à 100 m près**.

| **Attention, les données à prendre en compte sont celles de la base de diffusion.**

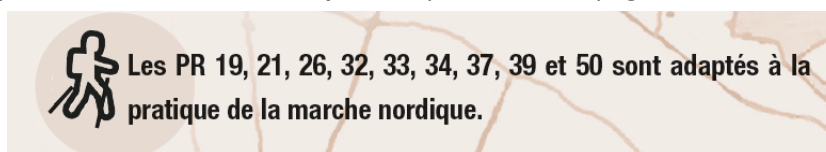
Se rapprocher de l'administrateur local Websig, notamment pour l'usage possible de l'outil « gestion GPX » [[> documentation fédérale > tutoriel gestion GPX](#)].

Marche nordique

- Les itinéraires adaptés sont identifiés par un **logo** qui précise le **temps de parcours**.



- Un **récapitulatif des itinéraires adaptés** est présent sur la page de sommaire.



Les critères pour déterminer les sentiers adaptés à la marche nordique sont définis dans un document fédéral [[> 02 Animer-Encadrer-Organiser > Pratiques associatives et Publics associés > Marche nordique](#)].

Situation

Indiquer :

- le **nom du lieu de départ** (ville, village, hameau, lieu-dit, forêt, etc.) ;
- la **distance** et la **situation géographique** (point cardinal) par rapport à une grande ville ;
- les **axes routiers** pour y accéder (en partant de la grande ville).

Exemple de rubrique « Situation »





Parking

- Préciser le **lieu de stationnement le plus proche du point-repère 1**, point de départ de la description de l'itinéraire (parking de la mairie, de l'église, de la salle des fêtes, etc.).
- Lorsque la précision est utile (col, parking sans nom, difficile à trouver), fournir les **coordonnées GPS** du parking.

■ **En degrés décimaux (5 décimales après le point, pas de préfixe « N/S/E/O/W »).**

Exemple de rubrique « Parking » avec coordonnées GPS en degrés décimaux



Si l'itinéraire n'est pas une boucle, il est peut-être utile de préciser la localisation et les coordonnées GPS du parking d'arrivée.

Transport

Préciser si c'est pertinent les moyens de transport existants autres que la voiture : train, car, bus, bateau, etc. (n° de ligne, nom de la station ou de l'arrêt...).

Exemple de rubrique « Transport »



S'il n'y a pas de moyen de transport, la rubrique ne sera pas présente dans la maquette.

Altitude mini, altitude maxi et dénivelée cumulée à la montée

- Indiquer :
 - l'altitude du **point le plus bas** de l'itinéraire ;
 - l'altitude du **point le plus haut** de l'itinéraire ;
 - la dénivelée cumulée à la montée.
- Les **dénivelées** sont calculées dans Websig. Vérifier que les données correspondent bien au parcours complet (prise en compte notamment des allers-retours) et les restituer avec une **précision à 1 m près**.

■ **Attention, les données à prendre en compte sont celles de la base de diffusion.**

Se rapprocher de l'administrateur local Websig, notamment pour l'usage possible de l'outil « gestion GPX » [[> documentation fédérale > tutoriel gestion GPX](#)].

Exemple d'altitudes mini, maxi et dénivelée cumulée



Balisage

- Si le circuit comporte plusieurs balisages différents mais que le balisage jaune est continu, n'indiquer que celui-ci.

Exemple de balisage continu



- Si le circuit comporte plusieurs portions de balisage, utiliser une ligne pour chaque portion.

Exemple de balisage discontinu



Difficultés

- Indiquer de manière précise tous les endroits qui peuvent présenter des risques objectifs : fortes pentes, bords de falaise, mains courantes, échelles, névés, gués, chemins instables ou ravinés, éboulis, absences de balisage, orientations difficiles, passages vertigineux, traversées de passage à niveau sans visibilité, zones inondables, zones de chasse, etc.
- En préciser la situation dans la balade en utilisant les points-repères. Les difficultés listées doivent également être signalées dans le descriptif [POS > fiche 3.2c].

Si il n'existe aucune difficulté particulière, la rubrique ne sera pas présente dans la maquette.

Cette rubrique doit être remplie avec la plus grande vigilance car elle pourrait engager la responsabilité de la FFRandonnée.

Exemple de rubrique « Difficultés ! »



Circuit VTT/Chemin équestre

Indiquer si l'itinéraire est accessible aux VTTistes et/ou aux cavaliers. Il faudra pour cela que l'itinéraire ait été validé par les comités spécialisés et qu'il soit facile.

Si la rubrique n'est pas renseignée, elle ne sera pas présente dans la maquette.

À découvrir en chemin

Signaler au maximum 5 centres d'intérêt à voir **pendant la balade** : curiosités naturelles, monuments ouverts au public, tables d'orientation, points de vue, etc.

- Les mentionner impérativement également dans le descriptif de l'itinéraire [> fiche 3.1c].

À découvrir dans la région

- Signaler au maximum 5 centres d'intérêt à ne pas manquer **dans la région, dans un rayon de 5 à 10 km** : curiosités naturelles, monuments accessibles au public, villages typiques, tables d'orientation, points de vue, etc.
- Indiquer en début de ligne le nom du hameau, village, commune ou lieu-dit où se trouve le site.

Exemple de rubrique « À découvrir »



Tracé

Dans les topo-guides, le tracé de l'**itinéraire principal est en traits continus**, tandis que sont signalés **en lignes discontinues** les variantes et les accès à des points d'intérêt à proximité de l'itinéraire.

- Dans Publiweb, créer le tracé du PGD en sélectionnant les tronçons du tracé validé dans WebSIG.

Pour tout élément non présent dans WebSIG, par exemple les POI à proximité de l'itinéraire, fournir des visuels (extraits de cartes annotés) pour identifier leur localisation précise.

Points-repères

Le descriptif est segmenté en 2 à 9 points-repères. Chaque nouveau point-repère introduit un nouveau paragraphe.

Placer les points-repères sur la carte et dans le texte à chaque **élément significatif** rencontré :

- **point de départ** : au point de départ de l'itinéraire qui correspond au point-repère 1 ;
- **variantes** : à chaque départ et arrivée de variantes ;
- **jonction/séparation/intersection** : à chaque fois que l'itinéraire rejoint, quitte ou croise un autre itinéraire ;
- **POI/POV à proximité** : à chaque intersection où l'on indique la possibilité de se rendre à un POI/POV. Pour les itinéraires urbains, à chaque monument rencontré ;
- **changement de direction ou risque de confusion** : à chaque fois que l'on quitte une voie principale (route) pour une voie secondaire (chemin) et qu'il existe un risque de rater ce changement de direction ou à chaque fois qu'il y a un risque de confusion avec un autre itinéraire balisé ;
- **changement de couleur de balisage** : si l'itinéraire est balisé de plusieurs couleurs (lorsque l'on quitte un PR pour emprunter un GR® ou GR® de Pays, lorsque l'on quitte un GR® ou GR® de Pays pour emprunter un PR, lorsque le PR suivi est balisé avec plusieurs couleurs),
- **repère visuel** : à chaque fois qu'un élément géographique essentiel pour une bonne orientation n'est pas indiqué sur la carte IGN (exemple : un petit col sans nom) ;
- **point d'arrivée** : à la fin de l'itinéraire, lorsque celui-ci est linéaire.

- Dans **Publiweb**, créer dans un premier temps uniquement la structure du PGD en plaçant les points-repères sur la carte.
- Dans le **fichier Word** créé pour la validation préalable, fournir les textes des descriptifs correspondant aux points-repères. Ils feront l'objet d'une relecture et validation préalable, et ne seront à saisir dans Publiweb qu'après feu vert du chargé d'édition.

Important

Ne saisir les descriptifs qu'après relecture puis feu vert du chargé d'édition. En effet, la relecture peut conduire à remanier la structure et le positionnement des points-repères, ce qui obligerait le comité à refaire une partie de la saisie dans Publiweb.

Variantes

Une variante est un itinéraire proposant une alternative de cheminement par rapport à l'itinéraire principal, en raison de la saisonnalité (terrain inondable, enneigement, chasse, etc.), de la difficulté ou pour raccourcir la durée de l'itinéraire.

- Indiquer la couleur du **balisage** s'il y en a un et préciser le nouveau **kilométrage** et **durée** de l'itinéraire avec cette variante.

Exemple de variante, avec sa matérialisation en ligne discontinue sur la carte

> Variante (13 km ; 3 h 15) : partir à droite et descendre au repère **4**, remonter le ruisseau jusqu'au repère **3**, tourner à gauche pour se rendre au repère **8**, puis reprendre le circuit vers la droite.



- Dans le **fichier Word** créé pour la validation préalable, à saisir en gras, derrière un chevron « > », à la ligne.
- Dans **Publiweb**, deux possibilités :
 - créer un PGD pour cette variante, puis l'intégrer dans le PGD principal par la fonction « Ajouter un PGD Petite variante ». La variante devra partir/arriver sur un point-repère ;
 - si la variante ne peut pas faire l'objet d'un PGD, utiliser la fonction « Ajouter un texte de variante » pour la décrire et penser à fournir une carte avec le tracé de la variante. Le texte de variante s'affichera en bleu non gras dans Publiweb mais sera mis en page en noir gras dans les topo-guides.